

Résumé de l'expertise n° 23/IMO/1307

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Commune :...... 38470 L ALBENC

Références cadastrales non communiquées

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Périmètre de repérage :.... MAISON

Prestations	Conclusion
Électricité	L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie
DPE	269 8

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME: 2338E4073619F

Etabli le: 28/11/2023 Valable jusqu'au: 27/11/2033

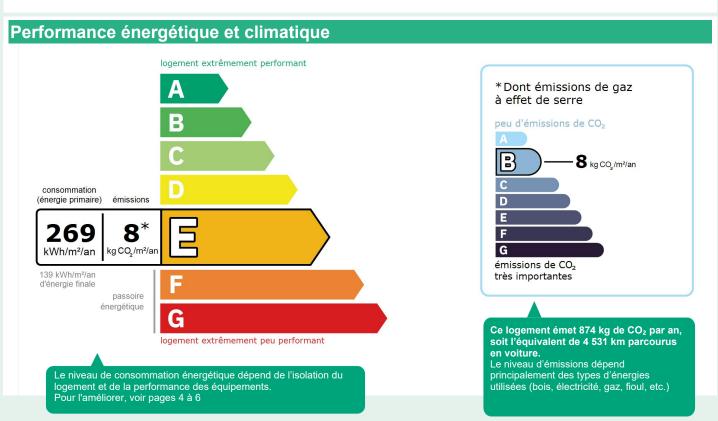
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe



38470 L ALBENC

Type de bien : Maison Individuelle Année de construction : 2001 - 2005

Surface habitable: 101.2 m²



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



1 510 € et 2 110 €

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

C2B DIAGNOSTICS 220 CHEMIN DU BARTHELON 38500 COUBLEVIE tel: 06.17.71.38.60

Diagnostiqueur: CANO-BRUYERE Cyril Email: contact@c2bdiagnostics.fr

N° de certification : C3517

Organisme de certification : LCC QUALIXPERT

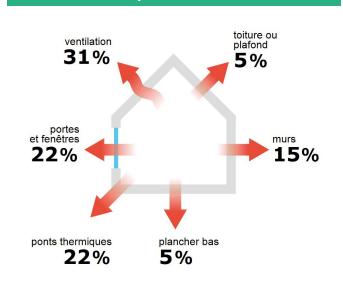




À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effaune limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

Schéma des déperditions de chaleur

DPE



Performance de l'isolation

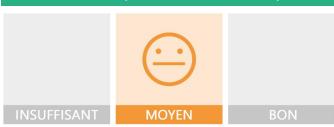


Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été:





logement traversant

fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Logement équipé d'une climatisation



La climatisation permet de garantir un bon niveau de confort d'été mais augmente les consommations énergétiques du logement.

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



pompe à chaleur



chauffage au bois



D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

	Usage		nation d'énergie énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
	chauffage	ElectriqueBois	16 103 (7 001 é.f.) 3 990 (3 990 é.f.)	entre 990 € et 1 350 € entre 100 € et 150 €	7 %
₽ °	eau chaude	Electrique	4 786 (2 081 é.f.)	entre 290 € et 400 €	19 %
*	refroidissement	# Electrique	250 (109 é.f.)	entre 10 € et 30 €	1 %
	éclairage	Electrique	433 (188 é.f.)	entre 20 € et 40 €	2 %
4	auxiliaires	# Electrique	1 669 (726 é.f.)	entre 100 € et 140 €	7 %
énergie totale pour les usages recensés :		4-1		entre 1 510 € et 2 110 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 111ℓ par jour.

A Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

é.f. → énergie finale Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris) ▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



DPE

Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -19% sur votre facture soit -299€ par an

Astuces

- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation,

température recommandée en été → 28°C Climatiser à 28°C plutôt que 26°C c'est en moyenne

-64% sur votre facture soit -33€ par an

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée \rightarrow 111 ℓ /jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

46l consommés en moins par jour,

c'est -21% sur votre facture soit -94€ par an

Astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement						
	description	isolation				
Murs	Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté donnant sur un garage Inconnu (à structure lourde) avec un doublage rapporté donnant sur un comble très faiblement ventilé	bonne				
Plancher bas	Plancher inconnu donnant sur un terre-plein Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton donnant sur un garage	bonne				
Toiture/plafond	Plafond sous solives bois donnant sur un comble très faiblement ventilé avec isolation intérieure (réalisée entre 2001 et 2005) Combles aménagés sous rampants donnant sur l'extérieur (combles aménagés) avec isolation intérieure (réalisée entre 2001 et 2005)	bonne				
Portes et fenêtres	Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants aluminium / Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 12 mm et volets battants bois / Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 8 mm et volets roulants aluminium / Portes-fenêtres battantes avec soubassement bois, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants aluminium / Porte(s) bois opaque pleine	moyenne				
Vue d'ensemble	e des équipements					

		description
	Chauffage	Radiateur électrique NFC, NF** et NF*** avec en appoint un foyer fermé installé entre 1990 et 2004 (système individuel) PAC air/air installée avant 2008 avec programmateur pièce par pièce, réseau isolé (système individuel)
ъ	Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B ou 2 étoiles), contenance ballon 200 L
*	Climatisation	Electrique - Pompe à chaleur air/air

Ventilation	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
Pilotage	Sans système d'intermittence / Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels

Pour	our mattriser vos consommations à energie, la bonne gestion et rentretien regulier des equipements de votre logement sont essentiels.					
		type d'entretien				
	Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).				
	Circuit de chauffage	Pensez à désembouer le réseau de chauffage avant l'installation d'une nouvelle chaudière.				
Ţ	Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.				
	Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.				
	Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.				
*	Refroidissement	Privilégier les brasseurs d'air. Programmer le système de refroidissement ou l'adapter en fonction de la présence des usagers.				
4	Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement				

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.

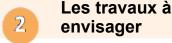


Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.



Les travaux essentiels Montant estimé : 400 à 600€

Lot	Description	Performance recommandée
Chauffage	Mettre à jour le système d'intermittence / régulation (programmateur, robinets thermostatique, isolation réseau)	



Montant estimé : 33100 à 49600€

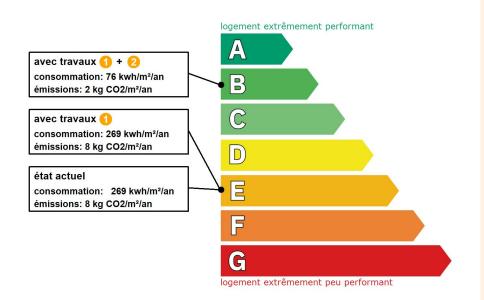
	Lot	Description	Performance recommandée
	Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. A Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m².K, Sw = 0,42 Uw = 1,3 W/m².K
	Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/air non réversible (la climatisation n'est pas considérée, en cas de mise en place votre étiquette énergie augmentera sensiblement).	SCOP = 4
ь Т	Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur. Mettre en place un système Solaire	COP = 3
	Refroidissement	Remplacement par un système plus récent	

Commentaires:

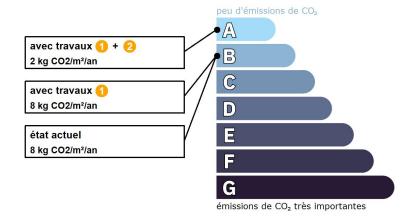
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre







RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

r.werte F.galité Fraternité

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

DPE / ANNEXES p.7

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Energie: 1.4.25.1] Justificatifs fournis pour établir le DPE : Photographies des travaux

Référence du DPE : 23/IMO/1307 Date de visite du bien : 28/11/2023 Invariant fiscal du logement : N/A

Référence de la parcelle cadastrale : Références cadastrales non communiquées

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Q	Observé / mesuré	38 Isère
Altitude	**	Donnée en ligne	261 m
Type de bien	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	\approx	Estimé	2001 - 2005
Surface habitable du logement	Q	Observé / mesuré	101,2 m²
Nombre de niveaux du logement	Q	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	2,45 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	\bigcirc	Observé / mesuré	86,56 m²
	Type de local adjacent	ρ	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	\wp	Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest	Isolation	\bigcirc	Observé / mesuré	inconnue
ouest	Année de construction/rénovation	6	Document fourni	2001 - 2005
	Doublage rapporté avec lame d'air	\wp	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)	X	Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Surface du mur	\wp	Observé / mesuré	17,56 m²
	Type de local adjacent	\wp	Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu	\wp	Observé / mesuré	48,5 m²
	Etat isolation des parois Aiu	\wp	Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	\wp	Observé / mesuré	45,26 m²
Mur 2 Nord	Etat isolation des parois Aue	\bigcirc	Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	\wp	Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	\triangleright	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	6]	Document fourni	2001 - 2005
	Doublage rapporté avec lame d'air	\wp	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)	X	Valeur par défaut	2,5 W/m².K
Mur 3 Nord	Surface du mur	Q	Observé / mesuré	12,29 m²

	Type de local adjacent	Ω	Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé
	Surface Aiu	$\frac{\mathcal{L}}{\mathcal{Q}}$	Observé / mesuré	13,78 m²
		<u> </u>		
	Etat isolation des parois Aiu	2	Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	<u>Q</u>	Observé / mesuré	35,5 m²
	Etat isolation des parois Aue	2	Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Inconnu (à structure lourde)
	Isolation	P	Observé / mesuré	inconnue
	Année de construction/rénovation	6	Document fourni	2001 - 2005
	Doublage rapporté avec lame d'air	P	Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Umur0 (paroi inconnue)	X	Valeur par défaut	2,5 W/m².K
	Surface de plancher bas	\wp	Observé / mesuré	44,5 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	P	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	P	Observé / mesuré	20,64 m
Plancher 1	Surface plancher bâtiment déperditif	ρ	Observé / mesuré	44,5 m²
	Type de pb	P	Observé / mesuré	Plancher inconnu
	Isolation: oui / non /	<u>.</u>	Observé / mesuré	inconnue
	inconnue Année de	×	Valeur par défaut	2001 - 2005
	construction/rénovation Surface de plancher bas	$\frac{\wedge}{\Diamond}$	Observé / mesuré	14,5 m²
	Type de local adjacent	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	<u>'</u>
		<u> </u>		un garage
	Surface Aiu	2	Observé / mesuré	48,5 m²
	Etat isolation des parois Aiu	2	Observé / mesuré	non isolé
Plancher 2	Surface Aue	<u> </u>	Observé / mesuré	45,26 m²
	Etat isolation des parois Aue	2	Observé / mesuré	non isolé
	Type de pb	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Plancher lourd type entrevous terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation: oui / non / inconnue	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	inconnue
	Année de	X	Valeur par défaut	2001 2005
	construction/rénovation	^	vatear par acraat	2001 - 2005
	Surface de plancher haut	2	Observé / mesuré	19,25 m ²
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<u> </u>	
	Surface de plancher haut	ρ	Observé / mesuré	19,25 m²
	Surface de plancher haut Type de local adjacent	2	Observé / mesuré Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu	2 2	Observé / mesuré Observé / mesuré Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m²
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue	2 2 2	Observé / mesuré Observé / mesuré Observé / mesuré Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m²
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue	Ω Ω Ω	Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph	2 2 2 2 2	Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation		Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation		Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005
Plafond 1	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m²
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés)
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Observé / mesuré Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m²
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Doservé / mesuré Observé / mesuré Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75°
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes
	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type menuiserie		Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type menuiserie Type de vitrage		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type de vitrage Epaisseur lame air		Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage 10 mm
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type menuiserie Type de vitrage		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	19,25 m² un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type de vitrage Epaisseur lame air Présence couche peu émissive Gaz de remplissage		Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage 10 mm
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type menuiserie Type de vitrage Epaisseur lame air Présence couche peu émissive Gaz de remplissage Positionnement de la menuiserie		Observé / mesuré Document fourni Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage 10 mm non
Plafond 2	Surface de plancher haut Type de local adjacent Surface Aiu Surface Aue Etat isolation des parois Aue Type de ph Isolation Année isolation Surface de plancher haut Type de local adjacent Type de ph Isolation Année isolation Surface de baies Placement Orientation des baies Inclinaison vitrage Type ouverture Type menuiserie Type de vitrage Epaisseur lame air Présence couche peu émissive Gaz de remplissage Positionnement de la		Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé 19,25 m² 25,02 m² non isolé Plafond sous solives bois oui 2001 - 2005 54,58 m² l'extérieur (combles aménagés) Combles aménagés sous rampants oui 2001 - 2005 0,65 m² Plafond 2 Ouest ≤ 75° Fenêtres battantes Bois double vitrage 10 mm non Air

	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Absence de masque proche
			<u> </u>	
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<u> </u>	Observé / mesuré	0,88 m²
	Placement	Ω	Observé / mesuré	Plancher 1
	Orientation des baies		Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	2	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	\wp	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 2 Ouest	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	Q	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	ρ	Observé / mesuré	Аіг
	Positionnement de la menuiserie	Q	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<u> </u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	٥	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<u> </u>	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	0,88 m²
	Placement	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	Plancher 1
			<u> </u>	
	Orientation des baies	<u> </u>	Observé / mesuré	Nord
	Inclinaison vitrage	<u>Q</u>	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Ω.	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	\bigcirc	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	Ω	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 3 Nord	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu émissive	ρ	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	\wp	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	ρ	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Q	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	Ω	Observé / mesuré	2,64 m²
	Placement		Observé / mesuré	Plancher 1
	Orientation des baies	<u> </u>	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	<u> </u>	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	double vitrage
Familiana 4 Occasio			Observé / mesuré	
Fenêtre 4 Ouest	Epaisseur lame air Présence couche peu	$\frac{Q}{Q}$	<u> </u>	12 mm
	émissive	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Air
	menuiserie Largeur du dormant	<u> </u>	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	2	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	\wp	Observé / mesuré	0,88 m²
F 24. F-F	Placement	P	Observé / mesuré	Plancher 1
Fenêtre 5 Est	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
		-		

	Type ouverture	Ω	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	$\overline{\wp}$	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	0	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<u></u>	Observé / mesuré	12 mm
	Présence couche peu	$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	
	émissive			non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Air
	menuiserie Largeur du dormant	2	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie		Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	<u> </u>	Observé / mesuré	Volets battants bois (tablier > 22mm)
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	\bigcirc	Observé / mesuré	1,21 m²
	Placement	\bigcirc	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	≤ 75°
	Type ouverture	\bigcirc	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 6 Ouest	Epaisseur lame air	$\frac{2}{\rho}$	Observé / mesuré	8 mm
renetie o ouest	Présence couche peu	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	non
	émissive	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	Air
	Gaz de remplissage Positionnement de la			
	menuiserie Largeur du dormant	2	Observé / mesuré	au nu extérieur
	menuiserie	<u> </u>	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets		Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	\mathcal{L}	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	3,22 m²
	Placement	\bigcirc	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	\wp	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	Q	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 1 Sud	Epaisseur lame air	\bigcirc	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu	<u> </u>	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	٥	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	2	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie		Observé / mesuré	<u> </u>
	Type volets	$\frac{2}{2}$		Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<u>Q</u>	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	3,82 m²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	ρ	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	\wp	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Porte-fenêtre 2 Ouest	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Bois
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	10 mm
	Présence couche peu	<u>,</u>	Observé / mesuré	non
	émissive Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie	~		

	Largeur du dormant menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	\bigcirc	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	\bigcirc	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	ρ	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	5,08 m²
	Placement	Ω	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Orientation des baies	$\overline{\circ}$	Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	$\frac{\omega}{\wp}$	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
		$\frac{2}{2}$	Observé / mesuré	Bois
	Type menuiserie			
	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
Porte-fenêtre 3 Sud	Epaisseur lame air Présence couche peu	$\frac{Q}{\widehat{Q}}$	Observé / mesuré	10 mm
	émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	\mathcal{Q}	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	ρ	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets roulants aluminium
	Type de masques proches	\wp	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	\wp	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	\wp	Observé / mesuré	1,49 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 3 Nord
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	un comble très faiblement ventilé
	Surface Aiu	P	Observé / mesuré	13,78 m²
	Etat isolation des parois Aiu	P	Observé / mesuré	non isolé
Porte 1	Surface Aue	P	Observé / mesuré	35,5 m²
	Etat isolation des parois Aue	ρ	Observé / mesuré	non isolé
	Nature de la menuiserie	<u>,</u>	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	$\overline{\circ}$	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Positionnement de la	۵	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	menuiserie Surface de porte	$\frac{\omega}{\wp}$	Observé / mesuré	1,89 m²
	Placement	$\frac{\omega}{\wp}$	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest
	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	l'extérieur
Porte 2	Nature de la menuiserie	2	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte Positionnement de la	$\frac{Q}{2}$	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	menuiserie	Ω	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Surface de porte	2	Observé / mesuré	1,69 m²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 2 Nord
	Type de local adjacent	\wp	Observé / mesuré	un garage
	Surface Aiu	P	Observé / mesuré	48,5 m²
	Etat isolation des parois Aiu	\wp	Observé / mesuré	non isolé
Porte 3	Surface Aue	\wp	Observé / mesuré	45,26 m²
	Etat isolation des parois Aue	\wp	Observé / mesuré	non isolé
	Nature de la menuiserie	\wp	Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	\wp	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher Int.
Pont Thermique 1	Type isolation	P	Observé / mesuré	inconnue / non isolé
•	Longueur du PT	<u>,</u>	Observé / mesuré	40,8 m
Pont Thermique 2	Type PT	0	Observé / mesuré	Mur 1 Nord, Sud, Est, Ouest / Plancher 1
. one mennique 2	/r	~		

	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue / inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	20,4 m
	Type PT	Observé / mesuré	Mur 2 Nord / Plancher 2
Pont Thermique 3	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue / inconnue
	Longueur du PT	Observé / mesuré	7,7 m
Pont Thermique 4	Type PT	Observé / mesuré	Mur 3 Nord / Plancher Int.
	Type isolation	Observé / mesuré	inconnue / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesuré	6,5 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	P	Observé / mesuré	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
	Année installation	P	Observé / mesuré	2003 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Ventilation	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	P	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	P	Observé / mesuré	oui
	Type d'installation de chauffage	ρ	Observé / mesuré	Installation de chauffage avec appoint (insert/poêle bois/biomasse)
	Type générateur	P	Observé / mesuré	Electrique - Radiateur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	X	Valeur par défaut	2001 - 2005
	Energie utilisée	<u> </u>	Observé / mesuré	Electrique
	Type générateur	<u>,</u>	Observé / mesuré	Bois - Foyer fermé installé entre 1990 et 2004
Chauffage 1	Année installation générateur	<u>.</u>	Observé / mesuré	2003 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
.	Energie utilisée	<u>.</u>	Observé / mesuré	Bois
	Type de combustible bois	$\overline{\rho}$	Observé / mesuré	Bûches
	Type émetteur	<u> </u>	Observé / mesuré	Radiateur électrique NFC, NF** et NF***
	Type de chauffage	<u> </u>	Observé / mesuré	divisé
	Equipement intermittence	<u> </u>	Observé / mesuré	Sans système d'intermittence
	Type d'installation de	<u> </u>	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	chauffage Type générateur	٥	Observé / mesuré	Electrique - PAC air/air installée avant 2008
	Année installation	۵	Observé / mesuré	2007
	générateur Energie utilisée	<u> </u>	Observé / mesuré	Electrique
Chauffage 2	Type émetteur	<u> </u>	Observé / mesuré	PAC air/air installée avant 2008
Chadrage 2	Année installation émetteur	<u></u>	Observé / mesuré	2007 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Surface chauffée par	<u></u>	Observé / mesuré	25,5 m²
	l'émetteur Type de chauffage	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
	Nombre de niveaux	$\frac{\omega}{\omega}$	Observé / mesuré	2
	desservis Type générateur	$\frac{\alpha}{\alpha}$	Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (catégorie B
	Année installation			ou 2 étoiles) 2001 - 2005
	générateur	×	Valeur par défaut Observé / mesuré	
Eau chaude sanitaire	Energie utilisée	$\frac{2}{2}$		Electrique
	Chaudière murale	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	
	Type de distribution	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	200 L
	Système	<u> </u>	Observé / mesuré	Electrique - Pompe à chaleur air/air
Refroidissement	Surface habitable refroidie	2	Observé / mesuré	51 m²
	Année installation équipement	2	Observé / mesuré	2007 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	\bigcirc	Observé / mesuré	Electrique

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses:

La présente attestation ne préjuge nullement de la situation juridique des locaux mesurés.

Informations société: C2B DIAGNOSTICS 220 CHEMIN DU BARTHELON 38500 COUBLEVIE Tél.: 06.17.71.38.60 - N°SIREN: 913041661 - Compagnie d'assurance: AXA n° 10583931804

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

N°ADEME 2338E4073619F





Etat de l'Installation Intérieure d'Electricité

Numéro de dossier : 23/IMO/1307

Norme méthodologique employée : AFNOR NF C 16-600 (juillet 2017)

Date du repérage : 28/11/2023 Heure d'arrivée : 15 h 04 Durée du repérage : 01 h 50

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 28 septembre 2017 et du 4 avril 2011, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la règlementation en vigueur. Cet état de l'installation intérieure d'électricité a une durée de validité de 3 ans.

A. - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du local d'habitation et de ses dépendances :

Type d'immeuble :..... Maison individuelle

Commune :......38470 L ALBENC

Département :..... Isère

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

B. - Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :

Nom et prénom :..... LSP IMMOBILIER

Adresse :......112 A RUE SADI CARNOT

38140 RIVES

Téléphone et adresse internet :.. Non communiqués

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : Apporteur

C. - Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Adresse:......220 CHEMIN DU BARTHELON

Désignation de la compagnie d'assurance :. AXA

Numéro de police et date de validité :...... 10583931804 - 31/12/2023

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT le 16/02/2022

jusqu'au 15/02/2027. (Certification de compétence C3517)



D. - Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- > les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement);
- > les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits;

E	- Synthèse	de l'	'état	de	l'installation	intérieure	ď	électricité
---	------------	-------	-------	----	----------------	------------	---	-------------

Anomalies et/ou constatations diverses relevées

	L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie et ne fait pas l'objet de constatations diverses. L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie , mais fait l'objet de constatations diverses . L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies . Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer le dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation ne fait pas l'objet de constatations diverses. L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies . Il est recommandé au propriétaire de les supprimer en consultant dans les meilleurs délais un installateur électricien qualifié afin d'éliminer le dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation fait également l'objet de constatations diverses .
E.2.	Les domaines faisant l'objet d'anomalies sont :
	 L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité. La protection différentielle à l'origine de l'installation électrique et sa sensibilité appropriée aux conditions de mise à la terre. La prise de terre et l'installation de mise à la terre. La protection contre les surintensités adaptée à la section des conducteurs, sur chaque circuit. La liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche. Les règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche. Des matériels électriques présentant des risques de contacts directs. Des matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage. Des conducteurs non protégés mécaniquement. Des appareils d'utilisation situés dans les parties communes et alimentés depuis la partie privative ou des appareils d'utilisation situés dans la partie privative et alimentés depuis les parties communes.
□ E.3.	10. La piscine privée ou le bassin de fontaine. Les constatations diverses concernent :
□ ⊻	Des installations, parties d'installations ou spécificités non couvertes par le présent diagnostic. Des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés. Des constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement.





F. - Anomalies identifiées

N° Article (1)	Libellé et localisation (*) des anomalies	N° Article (2)	Libellé des mesures compensatoires (3) correctement mises en œuvre
Néant	-		

- (1) Référence des anomalies selon la norme ou la spécification technique utilisée.
- (2) Référence des mesures compensatoires selon la norme ou la spécification technique utilisée.
- (3) Une mesure compensatoire est une mesure qui permet de limiter un risque de choc électrique lorsque les règles fondamentales de sécurité ne peuvent s'appliquer pleinement pour des raisons soit économiques, soit techniques, soit administratives. Le numéro d'article et le libellé de la mesure compensatoire sont indiqués en regard de l'anomalie concernée.
- (*) Avertissement : la localisation des anomalies n'est pas exhaustive. Il est admis que l'opérateur de diagnostic ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle. Toutefois, cet avertissement ne concerne pas le test de déclenchement des dispositifs différentiels.

G.1. - Informations complémentaires

Article (1)	Libellé des informations
B11 a1	L'ensemble de l'installation électrique est protégé par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité inf. ou égal à 30 mA.
B11 b1	L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
B11 c1	L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15 mm.

⁽¹⁾ Référence des informations complémentaires selon la norme ou la spécification technique utilisée.

G.2. - Constatations diverses

Certains points de contrôles n'ont pu être effectués. De ce fait la responsabilité du propriétaire reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée

Constatation type E1. - Installations, partie d'installation ou spécificités non couvertes

Néant

Constatation type E2. - Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

N° Article (1)	Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés selon norme NF C 16-600 - Annexe C	Motifs
B5.3 b	B5 - Liaison équipotentielle supplémentaire (LES) dans chaque local contenant une baignoire ou une douche Article: Section satisfaisante de la partie visible du conducteur de liaison équipotentielle supplémentaire	La LES (Liaison Equipotentielle Supplémentaire) n'est pas visible ou partiellement visible ; Faire intervenir un électricien qualifié afin de vérifier la LES et la compléter si besoin
B5.3 d	B5 - Liaison équipotentielle supplémentaire (LES) dans chaque local contenant une baignoire ou une douche Article : Qualité satisfaisante des connexions du conducteur de la liaison équipotentielle supplémentaire aux éléments conducteurs et masses	La LES (Liaison Equipotentielle Supplémentaire) n'est pas visible ou partiellement visible ; <i>Faire intervenir un</i> <i>électricien qualifié afin de vérifier la LES</i> <i>et la compléter si besoin</i>

⁽¹⁾ Référence des constatations diverses selon la norme ou la spécification technique utilisée.

Constatation type E3. - Constatations concernant l'installation électrique et/ou son environnement Néant

H. – Identification des parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :

C2B DIAGNOSTICS | 220 CHEMIN DU BARTHELON 38500 COUBLEVIE | Tél.: 06.17.71.38.60 - E-mail: contact@c2bdiagnostics.fr N°SIREN: 913041661 | Compagnie d'assurance: AXA n° 10583931804



Néant

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par LCC QUALIXPERT - 17 rue Borrel 81100 CASTRES (détail sur www.info-certif.fr)

Dates de visite et d'établissement de l'état :

Visite effectuée le : 28/11/2023

Etat rédigé à COUBLEVIE, le 28/11/2023

Par: CANO-BRUYERE Cyril

Cachet de l'entreprise

C2B DIAGNOSTICS
220 chelin du Barthelon
38500 COUBLEVIE
contact@c2bdiagnostics.fr
SARL au Capital de 1000€
913 041 661 RCS GRENOBLE



I. - Objectif des dispositions et description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées

Correspondance avec le domaine d'anomalies (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus
B.1	Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.
B.2	Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
В.3	Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.4	Protection contre les surintensités: Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
B.5	Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.6	Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
B.7	Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
B.8	Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
B.9	Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives: Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.
B.10	Piscine privée ou bassin de fontaine: Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

(1) Référence des anomalies selon la norme ou spécification technique utilisée.

J. - Informations complémentaires

Correspondance avec le groupe d'informations (1)	Objectif des dispositions et description des risques encourus		
D 44	Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.		
B.11	Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.		
	Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.		

(1) Référence des informations complémentaires selon la norme ou spécification technique utilisée.



Annexe - Croquis de repérage

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

Recommandations relevant du devoir de conseil de professionnel

Néant

Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé



ATTESTATION

D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE Contrat n°: 10583931804

Responsabilité civile Professionnelle Diagnostiqueur technique immobilier

Nous, soussignés, AXA FRANCE IARD S.A., Société d'Assurance dont le Siège Social est situé 313 Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cédex, attestons que la :

C2B DIAGNOSTICS 220 CHEMIN DU BARTHELON 38500 COUBLEVIE Adhérent n°C039

A adhéré par l'intermédiaire de LSN Assurances, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris cedex 17, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n°10583931804.

Garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle de la société de Diagnostic Technique en Immobilier désignée ci-dessus dans le cadre des activités listées ci-après, sous réserve qu'elles soient réalisées par des personnes disposant des certificats de compétence en cours de validité exigés par la réglementation et des attestations de formation, d'Accréditation, d'Agrément au sens contractuel.

Activités principales : diagnostics techniques immobilier soumis à certification et recertification :

- AMIANTE sans mention
- AMIANTE avec mention (dont contrôle visuel après travaux de désamiantage et repérage amiante avant démolition)
- DPE avec ou sans mention
- ELECTRICITE
- GAZ
- PLOMB (CREP, DRIP, recherche du Plomb avant travaux, Diagnostic de mesures surfaciques des poussières de plomb) avec ou sans mention
- TERMITE

Activités secondaires : autres diagnostics et missions d'expertises :

- ERNMT (Etat des Risques Naturels Miniers et Technologiques)
- ESRIS (Etat des Servitudes Risques et d'Information sur les Sols)
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Diagnostic Amiante dans les enrobés et amiante avant travaux (C avec mention ou F pour les certifiés sans mention)
- Recherche Plomb avant démolition
- Diagnostic Plomb dans l'eau
- Recherche des métaux lourds
- Mesurage Loi Carrez et autres mesurages inhérents à la vente ou à la location immobilière
- Assainissement Collectif et non Collectif

- Diagnostic des Insectes Xylophages et champignons lignivores dont (C termites et F Termites ou F Insectes Xylophages et champignons lignivores pour les non certifiés Termites)
- Diagnostic Mérule (F) car pas pris en compte dans la certification Termites
- Diagnostic technique global « sous réserve que l'Assuré personne physique ou morale répond aux conditions de l'article D 731-1 du Code de la Construction et de l'Habitat »
 - Cette activité ne peut **en aucun cas** être assimilable à une mission de maîtrise d'œuvre, dans le cas contraire aucune garantie ne sera accordée
- Diagnostic accessibilité aux Handicapés
- Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) « sous réserve que l'assuré personne physique ou morale répond bien aux conditions de l'article 1 du décret n°2022-663 du 25 avril 2022 »
- Diagnostic Eco Prêt
- Diagnostic Pollution des sols
- Diagnostic Radon
- Mesures d'empoussièrement par prélèvement d'échantillon d'air (A+F en parcours de formation interne et externe) soit :
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air intérieur,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28 partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air des lieux de travail,
 - Les mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante en "hors programme environnement » (HP env, partie stratégie d'échantillonnage, prélèvements et rapport d'essai), air ambiant.
- Missions d'Infiltrométrie, Thermographie
- Mission de coordination SPS
- RT 2005 et RT 2012 (C DPE avec mention ou F pour les non certifiés DPE avec mention)
- Audit Energétique pour les Maison individuelles ou les bâtiments monopropriété (AC)
- Audit énergétique pour copropriété (F)
- Etat des lieux locatifs ou dans le cadre de la contraction d'un prêt immobilier
- Etat des lieux relatifs à la conformité aux normes d'habitabilité
- Activité de vente et/ou installation des détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF) sans travaux d'électricité et sans maintenance
- Etat de l'installation intérieure de l'électricité dans les établissements mettant en oeuvre des courants électriques
- Audit sécurité piscine
- Evaluation immobilière
- Evaluation des risques pour la sécurité des travailleurs
- Diagnostic légionnelle
- Diagnostic incendie
- Diagnostic électricité dans le cadre du Télétravail
- Elaboration de plans et croquis en phase APS, à l'exclusion de toute activité de conception
- Etablissement d'états descriptifs de division (calcul de millième de copropriété)
- Diagnostic de décence du logement
- Expertise judiciaire et para judiciaire
- Expertise extra juridictionnelle
- Contrôle des combles
- Etat des lieux des biens neuf
- Le Diagnostic portant sur la gestion des produits, équipements, matériaux et des déchets issus de la démolition ou de la rénovation significative de bâtiments (certification Amiante avec mention + attestation de formation Diagnostic des déchets PEMD)

- Prise de photos en vue de l'élaboration de visites vidéo en 360, à l'exclusion de prises de vue au moyen de drônes
- Délivrance de certificats de luminosité par utilisation de l'application SOLEN
- DPE pour l'obtention d'un Prêt à Taux Zéro
- Repérage Amiante dans le Ferroviaire
- Repérage Amiante dans le Maritime
- Document d'information du Plan d'Exposition au Bruit des Aérodromes dit PEB
- Verification des installations électriques au sein ds Etablissements recevant des Travailleurs (ERT), des ERP et des IGH (AC personne morale + F diagnostiqueur)
- Bilan aéraulique prévisionnel et vérification sur chantier (F sous-section 4 Amiante + F aéraulique de chantier)

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est fixé à :

1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance.

LA PRESENTE ATTESTATION EST VALABLE POUR LA PERIODE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023 INCLUS SOUS RESERVE DES POSSIBILITES DE SUSPENSION OU DE RESILIATION EN COURS D'ANNEE D'ASSURANCE POUR LES CAS PREVUS PAR LE CODE DES ASSURANCES OU PAR LE CONTRAT.

LA PRESENTE ATTESTATION NE PEUT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES, DES CLAUSES ET DES CONDITIONS DU CONTRAT AUXQUELLES ELLE SE REFERE.

Fait à NANTERRE le 26/12/2022 Pour servir et valoir ce que de droit. POUR L'ASSUREUR : LSN, par délégation de signature :

AXA France IARD SA



Certificat N° C3517

Monsieur Cyril CANO-BRUYERE



Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s):

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et	
	Du 25/03/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 24/03/2029		
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et	
maividuei	Du 25/03/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 24/03/2029		
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification de opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et	
	Du 07/03/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 06/03/2029		
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification d opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation e	
	Du 07/03/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 06/03/2029		
Amiante avec mention	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation	
	Du 16/02/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 15/02/2029		
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et	
	Du 16/02/2022	d'accréditation des organismes de certification.	
	au 15/02/2029		

Date d'établissement le mercredi 30 mars 2022

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT <u>www.qualixpert.com.</u>

F09 Certification de compétence version N 010120